PROJET CONDUITE

Accueil et Prise en Charge des Personnes en Situation de Handicap

1. Engagement et Accessibilité

L'auto-école Projet Conduite s'engage activement dans le développement de l'accessibilité de ses formations théoriques et pratiques afin de garantir une égalité des chances à chaque candidat.

• Référente Handicap dédiée : Madame Rouzeau

• Rôle : Accueil personnalisé, analyse des besoins spécifiques, aménagement des parcours pédagogiques et orientation vers les partenaires spécialisés.

• Contact : Pour toute question ou demande de rendez-vous, veuillez-vous adresser directement à l'accueil de l'auto-école ou via nos coordonnées habituelles.

2. Processus d'Évaluation et d'Orientation

Lors de l'inscription ou lors d'un entretien préalable, un point est systématiquement fait sur les compensations nécessaires (pédagogiques, organisationnelles ou techniques) :

• Handicaps cognitifs, troubles 'dys', ou sensoriels légers : Nos enseignants adaptent l'animation des cours de Code de la route ainsi que le rythme des leçons de conduite.

• Handicaps moteurs nécessitant des aménagements physiques :

Notre structure Projet Conduite ne dispose pas actuellement de véhicule lourdement équipé (commandes inversées, boule au volant, etc.).

Afin de garantir une prise en charge technique optimale et sécurisée, nous orientons ces candidats vers des structures partenaires spécialisées dans le département.

3. Réseau de Partenaires Territoriaux (Eure-et-Loir - 28)

• Structures équipées en véhicules aménagés (28) :

* L'Auto-école CER GOULAY boulevard Foch à Chartres

• Médecins agréés de la Préfecture : Passage obligatoire devant la commission médicale de contrôle des aptitudes à la conduite.

• MDPH 28 (Maison Départementale des Personnes Handicapées) : Pour le montage des dossiers de financement liés aux surcoûts éventuels de compensation du handicap.

• AGEFIPH : Sollicitée dans le cadre des projets de réinsertion professionnelle.